



N° BLE/31 - 15 avril 1962

ENFANTS MUSULMANS EN MILIEU CHRETIEN DE FRANCE

Jean Déjeux

La présence en France d'un nombre très important d'enfants nés de ménages musulmans ou de ménages mixtes pose des problèmes religieux aux éducateurs chrétiens. Sur plus de cent mille enfants, venus d'Afrique du Nord ou nés ici, plusieurs milliers, en effet, fréquentent les institutions chrétiennes. Chaque année, en outre, des milliers de garçons et filles viennent d'Algérie passer quelques semaines en France dans les colonies de vacances ou dans des familles chrétiennes. D'autres enfants, vivant en France dans des logements insalubres, sont placés dans des familles rurales, durant le même temps des vacances. Bref, que ce soit par les écoles, les catéchismes, les patronages, les colonies ou les familles, nombreux sont les chrétiens et les chrétiennes, religieux et religieuses, prêtres ou laïques qui sont concernés par ces problèmes.

L'accueil réservé à ces enfants doit être sympathique en même temps que respectueux de leur personnalité religieuse et des volontés de leurs parents.

Des jalons ont déjà été posés ici ou là, valablement et intelligemment du reste. Citons, par exemple, une Note publiée en 1960 dans le Diocèse de Lyon, conjointement par les Directions de l'enseignement religieux et de l'enseignement libre et par l'Aumônerie diocésaine de l'enfance¹. Les consignes pratiques de cette Note ont été reprises dans "Éducatrices paroissiales" (n° 252, sept-oct 1961, pp. 37-40)².

Les réflexions et attitudes pratiques qui suivent ne concernent que les enfants en tant que tels, à l'exclusion des adolescents et adolescentes accueillis dans les collèges, pensionnats, maisons de jeunes ou foyers chrétiens. Certains principes énoncés ici valent certainement pour cet âge. Mais l'évolution de la mentalité et du caractère des adolescents, une autre manière de se poser les problèmes et les questions, en même temps qu'une aspiration à une certaine "libération" de la tutelle paternelle et familiale, quelquefois très pesante, appellent d'autres précisions et conseils pratiques³.

Il apparaît, d'autre part, qu'une distinction est opportune entre enfants issus de ménages musulmans, et donc en principe eux-mêmes musulmans, et enfants issus de ménages mixtes, parmi

¹ Direction de l'enseignement religieux, 6, rue Adolphe Max, Lyon.

² A l'Union des Œuvres, 31, rue de Fleurus, Paris 6°.

³ Sur les adolescents et adolescentes dans les collèges, on pourra lire les judicieuses observations et réflexions de Dominique Lassevot : "Élèves musulmans" (Études, t. 305, 5 mai 1961, pp. 170-182) et "Pouvons nous aider nos élèves musulmans ?" (Études, t. 312, 2 février 1962, pp. 162-161).

lesquels les uns peuvent donc être musulmans certes, mais d'autres chrétiens (plus rarement cependant). N'oublions pas, en effet, qu'un musulman marié religieusement avec une catholique, après l'obtention d'une dispense de disparité du culte, s'engage à faire baptiser et instruire dans la foi catholique les enfants à naître. Que les noms portés par les enfants ne nous égarent pas, D'aucuns s'appellent Boualem Mimouni ou Mustapha Durand et d'autre Micheline Khalfa ou Meriem Bouhoula, Ce n'est pas parce qu'on s'appelle Malek qu'on est forcément musulman ; ce prénom n'est que l'équivalent arabe de Ange ou Angelo. Et chacun sait que Meriem, par exemple, est l'équivalent de Marie⁴.

D'où la nécessité d'ailleurs de connaître les parents, situation matrimoniale, convictions et comportements religieux, conditions de vie.

I. ENFANTS DE MENAGES MUSULMANS

I° Connaissance des parents musulmans.

"Pour apprendre le latin à John, par quoi commencer ?" - Par connaître John", répondait Chesterton. Pour accueillir un enfant musulman, il faut commencer par connaître ses parents, c'est-à-dire leurs volontés, quand il nous confie cet enfant, et le milieu familial dans lequel celui-ci grandit.

A) Pourquoi ces parents musulmans envoient-ils leurs enfants dans des milieux chrétiens ?

Ce n'est pas, dans la plus grande majorité des cas, pour que ces enfants deviennent chrétiens, c'est-à-dire adhèrent à la foi catholique, soient baptisés, fassent leur communion solennelle, après avoir suivi l'instruction religieuse au catéchisme. Parfois, on rencontre des enfants, qui, voulant faire comme tout le monde, suivent le courant, viennent au catéchisme, mais sans que leurs parents veuillent les voir parvenir au baptême et à l'engagement chrétien. Simple volonté chez les parents de ne pas se distinguer, désir de n'être pas sujet de discrimination, en même temps parfois qu'un vague désir de francisation et d'assimilation. Ces parents confondent ordinairement Occident et religion chrétienne, européens et chrétiens (roumis), comme ils font l'équivalent entre Arabes et musulmans : Ils perçoivent toutefois certaines valeurs chrétiennes, ou pseudo-chrétiennes, à travers des aspects de la civilisation occidentale et pensent qu'en suivant la filière empruntée par les petits français on parvient automatiquement à une certaine façon "moderne" de considérer le monde et les hommes, au respect des autres et à la tolérance, à l'égalité entre les hommes, à un comportement d'homme "libre" et à un don de soi désintéressé, remarqués chez des chrétiens authentiques ou simplement mie au compte de vie chez "les chrétiens".

Si les parents musulmans envoient leurs enfants dans les institutions chrétiennes, c'est pour échapper ordinairement à une éducation purement laïque et même positivement athée. Leur démarche est du reste souvent longuement mûrie. Ils appréhendent, en effet, ce séjour de leurs enfants en milieu chrétien. C'est normal, tellement sont nombreux et bien ancrés les préjugés et l'ignorance. "Que l'enseignement de la morale n'aille pas contre la religion (musulmane)", recommandent les uns, tandis que d'autres constatent : "Quand nos enfants sortent de chez vous, elles ne sont plus musulmanes", ou encore : "Les filles qui vont chez les religieuses ne pensent plus comme nous". Et celles qui vont à l'école laïque pensent encore moins comme leurs parents que celles-là... ! Mais il y a, de fait, un enseignement moral et une éducation religieuse qui forment les personnalités des garçons et des filles d'une manière autrement plus positive et profonde que celle de la morale collective du village kabyle, de la rue ou du terrain vague. Les superstitions et les interprétations magiques tombent, les préjugés de même. Les parents, voyant monter la personnalité religieuse de leurs enfants, pensent qu'ils sont "retournés". Simplement, le folklore disparaît, les carcans éclatent, l'âme se libère, des vertus à résonances bibliques peuvent commencer à fleurir.

Au plus profond d'eux-mêmes, angoissés en face de l'évolution et des bouleversements contemporains, ces parents sont impuissants devant les tâches de l'éducation et affolés devant les "graines de violence" qui poussent autour d'eux. Ils aspirent à "retrouver une âme" d'abord pour eux-

⁴ Il est vrai que parfois c'est le contraire qui est constaté, Des exemples sont connus en effet d'enfants musulmans portant en France des noms chrétiens. Ces enfants sont issus de ménages musulmans et non pas mixtes. Il faut sans doute discerner là un désir des parents de ne pas voir leurs enfants éventuellement catalogués à part dans un milieu scolaire français, bref un souci de faire comme tout le monde.

mêmes et, pour leurs enfants, à les faire réagir selon des valeurs religieuses fondamentales basées sur la volonté de Dieu. Ils font confiance aux chrétiens pour que leurs enfants ne soient pas livrés aux fréquentations des voleurs et des voyous (awlâd el-harâm), qu'ils ne deviennent pas de mauvais sujets, et, positivement, pour qu'ils reçoivent une éducation morale à base de croyance religieuse.

B) Comment ces parents vivent-ils ?

Les conditions économiques et sociales dans lesquelles sont plongées les familles musulmanes en France sont ordinairement très dures. Les logements sont exigus et surpeuplés, à cause des maternités nombreuses. L'hygiène laisse beaucoup à désirer, non par mauvaise volonté, mais à cause de ce conditionnement matériel quelquefois infra humain. Les salaires du père de famille ne suffisent pas et aucune éducation n'a été donnée en général ni au père ni à la mère pour leur apprendre à équilibrer le budget. Habitant les quartiers populaires et même prolétaires (sans parler des bidonvilles), des familles baignent dans une atmosphère de matérialisme, de système "D", de lutte pour la vie. Elles connaissent les préjugés et les slogans du milieu ouvrier français contre l'Église et "les curés", les grosses ficelles communistes, les impatiences politiques et sociales. La télévision vient souvent déverser dans ce milieu de vie, à cheval sur deux civilisations, aussi bien le "spectacle" de la messe dominicale que celui des variétés et des fastes de la vie parisienne⁵.

En principe musulmans, ces parents sont en général assez peu instruits sur le plan religieux. Ils ne connaissent surtout de l'Islam que les aspects marginaux, populaires ; leur Islam maghrébin est très marqué par les survivances berbères et naturalistes, le maraboutisme et le folklore. Chez les femmes surtout, de vastes zones de leur religiosité sont livrées aux superstitions et aux interprétations magiques. Les croyances pullulent, se superposent par stratification, s'amalgament avec ce que ces femmes peuvent découvrir de la vie en France. La pratique religieuse (prières rituelles, jeûne de ramadan) est quasiment nulle chez les hommes (sauf pour le ramadan où la contrainte collective joue parfois, dans telle entreprise, tel groupe) ; il en va différemment pour les femmes, gardiennes, chez elles, des traditions.

Et pourtant, des valeurs positives existent. Un certain sens de Dieu demeure. Des réactions profondément musulmanes réapparaissent dans telle difficulté, dans le malheur, devant la mort : attitude de "patience-endurance" (çabr) en particulier, de "soumission" (islam) à Dieu, parce que Dieu est le Maître de la vie et de la mort, de "retour à Dieu" (tawba). D'autres valeurs sont manifestes : sens de la famille, des pauvres, de la solidarité (entraide et hospitalité), etc... Parfois étouffées ou tronquées, parfois à rectifier sans doute, et toujours à éduquer, toutes ces valeurs ne peuvent pas être passées sous silence, bien au contraire.

Observant les rites religieux ou non, polarisant la religion sur des interdits alimentaires et des rites culinaires, comme chez les Juifs, (porc, vin), ces Nord-Africains sont ordinairement fiers d'être politiquement, sociologiquement, sentimentalement des musulmans. Ils réagissent en musulmans quand ils croient que l'Islam est attaqué ; ils se pensent supérieurs aux "chrétiens" qui les entourent (c'est-à-dire aux Français, puisqu'en général, ils confondent chrétiens et Français), bien qu'économiquement dans le dénuement et dans la misère⁶. Nos dévergondages, notre impudeur sociale, notre licence effrénée les choquent et les persuadent que nous ne sommes pas meilleurs qu'eux. Eux-mêmes se connaissent bien sur ce point, mais, néanmoins, ils ont conscience d'avoir extérieurement de la tenue morale, de la pudeur et de la réserve (h'ichma). Le Père Abd el Jalil parle d'un "tempérament" musulman, "étonnant mélange d'idéalisme et de sensualité, de dignité et de ruse, de distinction et de misère".

Parmi ces dizaines de milliers de familles musulmanes en France, certaines sont plus ouvertes, plus inquiètes aussi, elles veulent réagir contre l'ambiance matérialiste. Débordées et impuissantes en face du mal et des dangers moraux pour leurs enfants, elles confient ceux-ci à des chrétiens en qui elles ont confiance. Ces parents ont le sincère désir de prendre résolument en main l'éducation des enfants qu'ils ont mis au monde. A nous de les y aider. Il faut prendre contact avec eux, afin de parler

⁵ Citons l'exemple de cette unité H. L. M. de la banlieue Nord de Paris sur les 20 ménages dont les appartements débouchent sur le même escalier, 4 sont Nord-Africains, 4 Européens et 12 mixtes ; 2 de ces 20 ménages sont unis régulièrement, les autres ne sont que des concubinages. Sur ces 20 foyers, 18 possèdent la télévision.

⁶ Il faut relire les "quelques dominantes psychologiques", si bien observées par le R. P. Jean Mohammed Abd el Jalil dans "l'Islam et nous", Paris, Le Cerf, 1947, pp. 40-46.

avec eux des problèmes qui les préoccupent. Ouverts et sympathiques, ils attendent alors beaucoup de nous ; à nous d'être attentifs à leurs aspirations et de faire vraiment œuvre d'éducateurs.

2° Quelques jalons pour des attitudes pratiques.

Inutile de redire que l'accueil de ces enfants doit être des plus sympathiques. On remarquera vite qu'ils ont un besoin profond d'affection et eux-mêmes sentiront très vite si l'on s'occupe d'eux avec amour et bonté. Ce ne sont pas des bêtes curieuses : ils ont un cœur, une intelligence comme tout le monde; ils ont un nom qu'il ne faut pas écorcher⁷. Tout cela est tellement élémentaire qu'il n'est pas nécessaire de s'y arrêter. Un vrai chrétien trouvera naturellement le chemin du cœur.

A) Que faire en face des pratiques culturelles musulmanes ?

La majorité de ces enfants venant de milieux très populaires, la religion consiste surtout pour leurs parents à s'abstenir de viande de porc et de boissons alcoolisées. Ces interdits alimentaires sont même devenus des excroissances donnant bonne conscience lorsqu'on y est fidèle, même si, par ailleurs, le comportement moral laisse à désirer. En tout état de cause, on ne servira jamais de viande de porc ou des aliments préparés à base de porc, ni non plus de boissons alcoolisées. Il faut savoir que certains enfants sont très méfiants sur ce point, qualifiant telle conserve "porc" (h'allûf), alors que ce n'en est pas, etc... La question de l'abattage rituel de la volaille ou d'un animal ne devrait pas faire de difficulté, les enfants ne poussant pas si loin leurs recherches et leurs parents ne se posant pas davantage cette question, en France et dans la plus grande majorité des cas⁸.

On respectera leurs convictions religieuses, qui, en réalité, ne se résument ordinairement qu'en peu de chose : vague conscience de Dieu, croyances diverses encore plus vagues..., orthodoxies ou déviations, le tout étant mis au compte de l'Islam. En tout état de cause, on ne les fera pas participer à quelque geste ou pratique spécifiquement chrétien : messe, signe de croix, visite à l'Eglise, etc... Les enfants ne manqueraient pas de rapporter à leurs parents ce qu'ils ont fait et, de plus, les gestes liturgiques leur seraient hermétiques.

Quand des chrétiens prieront ensemble, il suffira de demander aux petits musulmans d'attendre gentiment et de respecter la prière de leurs petits camarades. Mais il est bon que des musulmans voient des chrétiens prier. Eux mêmes seront dans l'incapacité de s'adonner à une prière musulmane rituelle ; ils n'y sont en outre pas tenus avant la puberté. De même pour le jeûne de ramadan, qui n'est d'obligation qu'à la puberté.

Il est possible que des enfants, venant directement d'Afrique du Nord passer quelques semaines de vacances en France, soient plus susceptibles et méfiants. Certains éprouveront peut-être le besoin de dire que chez eux on fait comme ceci et comme cela, qu'on doit croire à Mahomet et que les Arabes sont plus forts que les chrétiens, etc... Peu importe ! Autant de clichés, de slogans qui ont cours dans leurs milieux de vie et qu'on se gardera bien de discuter. Mais, on fera attention à ce qu'aucun enfant chrétien, à plus forte raison un adulte, ne ridiculise ou ne se moque des rites religieux musulmans (interdits alimentaires compris) et des affirmations spécifiquement musulmanes. Un véritable éducateur écoutera, fera ressortir le bien ou fera diversion, selon les cas. De même, en milieu chrétien, on se gardera de termes considérés comme injurieux dans le contexte actuel ou l'étant même en eux-mêmes, par exemple : "bicots", et même "indigènes".

B) Peuvent-ils participer à des gestes religieux communs avec les chrétiens?

Si ces enfants ne peuvent participer à des actions liturgiques et à des prières spécifiquement chrétiennes, il est évident qu'on leur fera comprendre alors que ce n'est pas par discrimination raciale, ou vexation qu'on les met à part à ces moments-là. Puisque leurs parents ne désirent pas qu'ils deviennent chrétiens, ils ne seront pas davantage admis à suivre l'instruction du catéchisme, cela va de soi.

⁷ Sur les noms arabes, on lira les pages instructives et on prendra connaissance des listes données dans les Documents Nord-Africains (E.S.N.A. , 6, rue Barye, Paris 17°) n° 467, du 7/2/1962, Voir aussi les grandes lignes du système onomastique arabe ancien dans le supplément aux Cahiers Nord-Africains (même adresse), n° 25, juillet-septembre 1952.

⁸ Cf. COMPRENDRE, série saumon, n° 30, 22/7/59 "Les interdits alimentaires"

Dans quelques cas, cependant, il sera possible de prier en commun chrétiens et musulmans. Ceci est à voir selon les situations extrêmement diverses, la profondeur des rapports avec les chrétiens, l'ambiance de telle famille, de tel groupement, etc. Cela n'arrivera pas souvent, mais il n'est sans doute pas mauvais que cela soit pratiqué de temps à autre. Nous avons déjà dit⁹ que la lecture de psaumes choisis pouvait être conseillée dans ce cas. Cette pratique exceptionnelle d'une prière commune ne devra pas porter les petits chrétiens à l'indifférentisme et à un nivellement de leur foi religieuse, qui leur serait dommageable. On ne peut tenter l'expérience qu'avec des enfants préparés.

C) Peuvent-ils recevoir un enseignement moral et religieux ?

Nous serions de singuliers chrétiens si, sous prétexte de "respect des consciences", nous nous refusions à faire œuvre positive d'éducation morale et religieuse, puisque les parents nous confient leurs enfants précisément pour qu'ils soient "moralisés" (pour employer une expression qui n'est pas très jolie) et pour que leurs cœurs "regardent" vers Dieu. Cette orientation vers le bien est un travail éducateur qui nous revient et pour lequel nous recevons la grâce du Seigneur. Il n'est pas question de s'étendre longuement ; chacun sait que tout un programme serait à développer ici. Nous avons déjà signalé¹⁰ quelques préoccupations majeures en toute œuvre éducative auprès des musulmans :

"Toute action d'éveil et d'éducation des âmes musulmanes doit contribuer à former l'âme "naturellement chrétienne", par la sincérité, la droiture, le courage, le dévouement envers nos frères, les relations de soumission, de fidélité, d'adhésion profonde à Dieu. C'est sur ce plan que se feront les choix décisifs; c'est dans ce don absolu de leur volonté que ces âmes réaliseront la charité et qu'elles se sauveront".

Disons simplement que sur le plan purement humain, nous serons attentifs à former les personnalités de ces enfants, à les aider à développer leurs qualités et leurs talents, à les ouvrir aux autres (non musulmans), à les épanouir. Ceci vaut du reste pour tout enfant, né de ménage musulman ou non.

Sur le plan strictement religieux et moral, l'enseignement ne pourra pas être commun avec celui des chrétiens. Et pourtant, là encore, il sera bon parfois de ménager des rencontres communes. Pour les aider à "marcher devant la face de Dieu" et à conformer leur vie quotidienne à la volonté divine, on insistera sur les grandes vérités, essentielles à toute vie spirituelle authentique :

- Foi en Dieu, Créateur, Bon et Tout Puissant, Rémunérateur et Providence.
- Le chemin à suivre selon la volonté de Dieu ; décalogue et vertus à vivre; vraie notion de la vie future. Tous unis vers le même but.
- Responsabilité de l'homme en face de Dieu : obéissance aux commandements divins. Formation de la conscience en profondeur et dans le sens d'une "Religion intérieure"; amour de Dieu.
- Sens du péché : offense à Dieu, désunion avec ses frères.
- Lutter contre le conformisme et le formalisme, amener à la conversion du cœur, à l'humilité, à une véritable prière du cœur.

On partira de quelques réactions profondes positives qui se remarquent chez les musulmans pour les rectifier si besoin est, les purifier et les développer : bonté, "patience", sens de la justice et du secours envers le prochain. On fera vivre des vertus nouvelles ou revivre des germes étouffés : loyauté, pureté intérieure.

Est-il nécessaire de dire que le témoignage de la charité, de la pureté, de la bonté vécue intégralement par un éducateur, une éducatrice ou un foyer chrétien pourra avoir une influence parfois décisive sur de jeunes âmes avides et sollicitées, d'une manière ou d'une autre, par la grâce du Seigneur. Des objections et des questions seront sans doute posées. On ne peut refuser plus de lumière

⁹ COMPRENDRE, série bleue, n° 13, 25/10/57, "Prières communes avec les musulmans nord-africains en France".

¹⁰ COMPRENDRE, série bleue, n° 29, 1/8/61, "Le salut des musulmans".

à quelqu'un qui la sollicite, mais on ne peut lui en proposer trop au point de l'aveugler, ce qui l'obligerait à rentrer dans sa coquille, par auto-défense spontanée.

II. ENFANTS DE MENAGES MIXTES

Si nous évoquons cette catégorie, c'est, comme nous l'avons dit, parce que parmi les enfants nés de ces ménages, certains sont chrétiens, du moins ont été baptisés. Il est donc nécessaire, là encore, de connaître la situation des parents, autant qu'il est possible.

Il est évident que si l'on a affaire à de simples concubinages ou à des "mariages" purement civils, les enfants seront musulmans, en principe. Leur cas sera alors semblable au précédent. Mais s'il s'agit de parents mariés religieusement, avec dispense, le cas des enfants sera différent. Et nous pensons qu'il est nécessaire, de le signaler. Non seulement ces mariages-là ne seront pas voués aux gémonies, mais encore les enfants qui en sont issus seront normalement l'objet d'attention chrétienne. L'époux ou l'épouse catholique devra être soutenue moralement ; les enfants pris en considération, non par paternalisme ou par une excessive bienveillance qui serait déplacée, mais pour aider les parents à être fidèles à leurs engagements. L'éducateur est là pour aider les parents, avons nous dit.

Quels que soient leurs noms (arabes, francisés ou français), ces enfants baptisés devront donc participer avec les autres chrétiens aux gestes et prières spécifiquement chrétiennes, être instruits au catéchisme, etc... On veillera à ce qu'ils ne soient pas livrés aux brimades et aux vexations désobligeantes des petits musulmans, profitant de l'occasion pour apprendre à tous, la tolérance, la bonne camaraderie et l'entente. Si les parents (musulmans ou catholiques) se sont mis d'accord pour que leurs enfants soient catholiques, avant même leur majorité, on ne voit pas de quel droit, et on comprendrait mal pourquoi, un chrétien ou une chrétienne les classeraient parmi les musulmans, sous prétexte qu'ils s'appellent Meriem ou Malika. Il n'y a pas à classer, mais à accepter les enfants tels que les parents nous les présentent, en tenant compte des volontés de ceux-ci.

Simple points de repères dans un domaine varié, ces quelques notes ne peuvent pas entrer dans toutes les particularités susceptibles de se présenter. Autre chose de recevoir un seul enfant dans une famille, autre chose d'enseigner des enfants dans une école ou d'accueillir des groupes de petits musulmans, arrivant directement d'Algérie, dans une colonie de vacances chrétienne. C'est pourquoi, à notre avis, la rencontre avec les parents, autant que faire se peut, est importante, pour voir avec eux les cas éventuels de difficultés et les faire collaborer eux-mêmes à l'œuvre éducatrice.

Ces rencontres avec les parents ne peuvent être que fructueuses à de nombreux points de vue, "Si tu venais plus souvent, nous serions meilleurs", disait un ménage algérien à un prêtre. Par sa simple présence, tout à la fois compréhensive et éducative, rayonnement de la Foi et épanouissement de l'Amour, ce prêtre "révélaient" et "faisait sortir" dans ce foyer d'authentiques valeurs humaines et religieuses, qui n'attendaient pour fructifier que ces rencontres. A travers les parents, ainsi sensibilisés et éduqués ("e-ducere" : faire sortir), ce sont les enfants eux-mêmes qui sont portés à monter en voyant leurs parents "s'élever" devant eux chaque jour.

J. D.



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--